

Indicateur des taux au 15 mai 2018

Des taux en très légère baisse

Dans un contexte de relative stabilité de l'OAT à un niveau bas, les taux des crédits immobiliers baissent très légèrement. Les taux des offres de prêts libres les plus bas sont 0,2 points supérieurs aux niveaux les plus bas constatés fin 2016.

	15 février 1 ^{er} trimestre		15 mai 2 ^{er} trimestre		
	FOURCHETTE BASSE	FOURCHETTE HAUTE	FOURCHETTE BASSE	FOURCHETTE HAUTE	2018
LIBRE FIXE	1,20	1,55	1,18	1,45	15 ans
PAS	1,15	1,70	1,18	1,45	
LIBRE FIXE	1,40	1,60	1,40	1,60	20 ans
PAS	1,35	1,90	1,30	1,55	
LIBRE FIXE	1,64	1,95	1,64	1,95	25 ans
PAS	1,55	2,20	1,50	1,95	
Obligations assimilables du Trésor (OAT 10 ans)	0,92		0,84		

L'objet de l'indicateur des taux est de suivre l'évolution des prêts significatifs pour le marché du logement.

L'indicateur suit « la fourchette » des taux usuellement pratiqués. Le taux effectivement proposé au particulier peut dépendre de l'agence, de la nature précise de l'opération, des spécificités du prêt, de l'emprunteur ou du prescripteur.

Lecture : les offres de prêt libre à taux fixe les plus basses pour un crédit immobilier sur une durée de 15 ans sont comprises entre 1,18 % et 1,45 %, selon les organismes de crédit.

Les prêts observés sont :

Les prêts « libres » à taux fixe,
Les prêts d'Accession Sociale/PAS (conventionnés, garantie du FGAS).

➡ La flèche représente l'évolution du taux du trimestre en cours par rapport au taux du trimestre précédent.

Ces données sont élaborées à partir des informations communiquées directement par les établissements financiers partenaires.

Organismes participants : BNP Paribas Personal Finance – CETELEM, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit Foncier, Crédit Mutuel, La Banque Postale, LCL.

Réalisé le 18 mai 2018